

### 3) Organisation des services :

C. Pôle Ingénierie et Services Urbains – Direction du Patrimoine Bâti – service Maintenance Régie :  
Évolution de l'organisation (avis) ;

Dans le fond, nous ne sommes pas en désaccord avec cette proposition d'évolution de l'organisation.

Lors de l'arrivée de M Pinard, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer et cette évolution faisait partie de nos échanges. Le dialogue facilité, favorisé et votre disponibilité revendiquée également.

Pour autant, nous sommes inquiets sur les retombées en terme de qualité de vie au travail, ambiance générale à venir et des contraintes qui se feraient jour dans le même temps.

Par exemple, comment se fait-il que le rapport n'évoque pas la modification des horaires de travail de l'ensemble des agents (hors couverture) ? Comment se fait-il que les fiches de poste continuent de proposer les anciens horaires ? Y-at-il des sujets présentés en comité technique et d'autres, en lien avec cette évolution de l'organisation, non avouable devant cette instance ?

Pouvez-vous nous éclairer sur les missions que vous souhaitez partager avec les AM2 et les techniciens sur la réorganisation des ateliers, en cours ou à venir ?

Comment envisagez-vous les modalités de passage de consignes entre les AM2 – AM1 et les agents le matin ? Envisagez-vous la mise en place d'un temps contraint pour cette tâche ?

Quel est l'intérêt d'avoir un pôle "polyvalent" dont les agents sont issus des ateliers spécialisés où ils ne sont pas remplacés ?

Nous avons été informé des futurs travaux dans le bâtiment abritant la DRH à Kléber qui pourraient être réalisés par DPB MR. Qu'en est-il de l'information des agents ? Pensez-vous que les effectifs soient suffisant pour absorber cette charge de travail dans les délais et en site occupé ?

Que se passera-t-il si les agents fléchés pour le passage d'AT vers AM1 ne postulent pas ?